

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/07/2023
Reçu en préfecture le 25/07/2023
Publié le
ID : 033-213304850-20230404-DE2023_04_15-DE

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril 2023 à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2023

Nombre de Conseillers

<u>En exercice</u> :	19
<u>Présents</u> :	14
<u>Absents excusés</u> :	4
<u>Absents</u> :	1

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, ALLAIRE, CANTE, CANTIN, CURELY, GRANEREAU, GUÉ, LERUTH, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, SPERANZINI, UGOLINI,

Absents excusés : MM. BUTON, DURAND, FONMARTY, LAGUILLON.

M. DURAND a donné pouvoir à Mme CANTIN

Absent : Monsieur DUPONT.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL.

Délibération n° 2023.04.15

Objet : Jumelage avec le village d'ARBO (ESPAGNE)

Une délégation Sainte-Terroise s'est rendue à ARBO (Espagne) afin de rencontrer les élus de ce village espagnol « Capitale mondiale de la Lamproie » dont de nombreuses caractéristiques sont similaires à celles de Sainte-Terre.

Nos représentants ont été très agréablement et chaleureusement accueillis par les élus d'ARBO qui souhaiteraient entamer un projet de jumelage.

Madame la Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à entamer les démarches afin de préparer un possible jumelage.

Ce qui est accepté à l'unanimité



Fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le 25 juillet 2023,

Agnès ALFONSO-CHARIOL.
Maire de Sainte-Terre.